

Direction de la communication et de la participation citoyenne

CONSEIL DE QUARTIER Bellevue Meudon-sur-Seine

Compte rendu réunion #4

Date: Mercredi 22 mai 2024

Présidence de séance : Pierre GENTILHOMME et Fabian FOUILLET, élus de quartier référents

Responsables administratifs: Léo LOMBARD, directeur de cabinet, Guillemette MATHIEU, directrice générale adjointe, Jean-Marie BESSIN, directeur général adjoint, Alain BASTIAN, directeur territorial GPSO, Isabelle BÉREND, directrice communication et participation citoyenne, Diana MLAZGOVA, chargée de missions participation citoyenne et concertation grands projets

// Atelier budget participatif

Lors de l'appel à projets du budget participatif 2024, vingt-quatre projets ont été proposés pour Bellevue Meudon-sur-Seine. Les conseillers passent en revue les propositions selon les critères de recevabilité du règlement, accompagnés par les responsables de la Ville :

- 12 sont jugés recevables
- 2 nécessitent d'être retravaillés ou fusionnés, en lien avec les porteurs de projets
- 10 ne sont pas recevables au regard du règlement

Jusqu'au 20 septembre, les services de la Ville et de GPSO vont étudier juridiquement, techniquement et financièrement les projets.

Les services municipaux présenteront les conclusions de leurs études lors de la réunion de rentrée du Conseil de quartier prévue le 11 septembre 2024.

// Points d'actualité

EXPERIMENTATION D'UNE ZONE PIÉTONNE A BELLEVUE

Lors de la concertation Meudon 2040, les Meudonnais avaient été nombreux à souhaiter l'instauration de zones piétonnes à Meudon. La Ville engagé de premières études visant à expérimenter des zones piétonnes dans les secteurs commerçants, aux abords des marchés.

Ainsi, à la réunion du 28 mars 2024, trois scénarios d'expérimentation d'une zone piétonne aux abords du marché de Bellevue avaient été soumises à la concertation du Conseil de quartier. Les conseillers s'étaient majoritairement prononcé en faveur du scénario n°2 bis d'une piétonisation des rues Pierre Wacquant et d'une partie de la rue Albert de Mun.

La piétonisation pourrait commencer courant septembre, le samedi matin, jour de marché. Le Conseil de quartier propose de faire durer cette expérimentation jusqu'en décembre, afin de tester son fonctionnement pendant toutes les périodes scolaires et sous différentes conditions météorologiques.

SÉCURISATION CARREFOUR VAUGIRARD ET PISTE CYCLABLE

Les travaux sur la portion longeant le groupe scolaire Perrault-Brossolette sont terminés. Désormais, les travaux se concentrent sur le croisement entre la route des Gardes et la rue de Vaugirard. La partie basse de la route des Gardes est donc fermée à la circulation jusqu'à la mi-juin, pour finir ces travaux avant les Jeux Olympiques.

Outre la sécurisation des circulations, ces travaux vont déboucher sur la création d'une piste cyclable route des Gardes entre le boulevard Anatole France et l'avenue de Verdun. Deux études concernant la piste cyclable ont été réalisées par GPSO. Elles vont être présentées au département pour avis.

Dans les deux projets, il est prévu une partie montante et descendante de la piste cyclable. Pour ces deux propositions, un cycle de feu sera réservé aux cyclistes en plus de celui des voitures et des piétons.

VÉGÉTALISATION PLACE TONY DE GRAAFF

Travaillée à la demande du précédant le Conseil de quartier, la végétalisation de la place Tony de Graaff s'apprête à démarrer.

Il est prévu de végétaliser la place avec 9 arbres variés et de désimperméabiliser 870 m² de sol pour faciliter l'infiltration des eaux de pluie. En plus de la place, un travail sera mené sur les places de stationnement environnantes. La place hébergera l'œuvre *Occhio-Stela* de l'artiste brésilien Jaildo Marinho, qui réside à Meudon.

Les travaux commencent mi-juin et jusqu'à la fin de l'année. 80% des coûts sont subventionnés par la Métropole de Grand Paris.

MODERNISATION DU COMPLEXE SPORTIF RENÉ LEDUC

Le complexe sportif René Leduc a été construit dans les années 1960-1970. Le stade, les tribunes et le club house, ainsi que les terrains de tennis, désormais couverts, ont été modernisés ces dernières années. En revanche, la piscine et le gymnase, avec ses salles d'activités, datent des années 1960 et ne correspondent plus ni aux normes actuelles, ni aux attentes des Meudonnais. Ces bâtiments sont des passoires énergétiques. L'ensemble nécessite d'être modernisé et restructuré en profondeur.

Dans un premier temps, les clubs et les associations usagères, ainsi que le Conseil de quartier ont été associés à la définition des besoins. Depuis deux ans, la Ville a engagé des études techniques et financières. Compte tenu du coût d'un tel investissement, la Ville a été accompagnée par un cabinet d'avocats spécialisé qui a étudié toutes les possibilités contractuelles qui s'offraient à la commune pour ce projet.

Une procédure de marché de partenariat a été préconisée car ce type de contrat permet les financements privés (à ne pas confondre avec une privatisation car la Ville restera propriétaire). Le contrat de partenariat est très encadré juridiquement : une étude de soutenabilité budgétaire et une étude préalable ont été soumises au contrôle du Ministère des Finances et de la Direction générale des Finances publiques. Ces deux instances ont validé la capacité financière, technique et matérielle de la Ville de Meudon à engager le projet.

A ce stade, la Ville est en passe de s'adjoindre les services d'un Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), des cabinets d'études spécialisées qui accompagneront dans la procédure. Les grandes lignes du projet pourraient être dévoilées en septembre 2024. Rien de très figé au stade du lancement du contrat de partenariat : les candidats à ce contrat de partenariat feront des propositions de programmation et d'exploitation partielle, conformes aux missions de service public des équipements.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ECHANGEUR DE SÈVRES

Le Département des Hauts-de-Seine prévoit d'importants travaux pour simplifier et sécuriser les circulations au niveau du pont de Sèvres. Treize chantiers sont prévus par le Département de 2024 à 2028. Ces travaux permettront notamment d'améliorer la lisibilité de l'échangeur, croisement de la RN 118, de la RD 7 et de la RD 910 où passent chaque jour 280 000 véhicules. Le réaménagement des jardins de la Cité de la céramique et l'embellissement du Domaine national de Saint-Cloud sont aussi prévus.

Les travaux du futur Musée Grand Siècle à Saint-Cloud ont commencé. Ils vont impacter, d'ici la fin de l'année 2024, la circulation sur la route nationale N118, le pont de Sèvres et autour de la nouvelle station de métro Grand Paris Express Pont de Sèvres. Des déviations seront mises en place.

// Utilisation budget Conseil de quartier

Le Conseil de quartier dispose d'un budget de fonctionnement, pouvant servir à des fins de communication ou d'organisation d'événements festifs pour animer les quartiers et créer du lien social. En 2023, les conseillers de quartier ont organisé une fête de quartier à l'Avant-Seine.

Parmi les évènements emblématiques à venir dans le quartier, se tiendront le passage de la flamme olympique dans le cadre de la participation de la Ville aux Jeux Olympiques, la fête médiévale Rabelais à l'Observatoire le 6 octobre et les animations de Noël en décembre.

Dès le début des échanges, l'idée que le budget soit utilisé pour faire une animation autour du projet de piétonisation du marché de Bellevue fait consensus. Tous les commerçants concernés vont être rencontrés pour leur présenter le projet.

Plusieurs idées sont évoquées :

- Animation musicale en fin de marché
- Présence de caricaturiste
- Tombola

Un groupe de travail va être créé pour proposer des animations à réaliser.

// Prochaine réunion

Mercredi 11 septembre, 19h - Avant Seine: réunion 5

Meudon, le 22 mai